



**Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 16 juin 2021

Concerne : Demande d'obtenir communication d'une lettre

Monsieur le Président,

La présente fait suite à la réunion de la Commission de l'Environnement et par extension à l'échange de vues avec Madame le Ministre de l'Environnement au sujet du respect, par diverses entreprises dont un moulin sis à l'Est du pays, de la législation relative à la gestion et au recyclage des déchets et de l'inaction jusqu'à récemment du ministère de l'Environnement, voire de son administration.

Il nous revient en effet qu'une lettre faisant état de non-conformités de certaines entreprises, en ce y compris le moulin précité, à la loi du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages ait été envoyée le 21 janvier 2021, sans préjudice quant à la date exacte, par Valorlux asbl à l'Administration de l'Environnement.

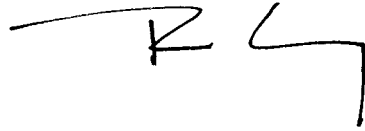
Nous vous prions dès lors d'intervenir auprès de Madame le Ministre afin qu'elle fasse parvenir, à brève échéance, une copie de cette lettre aux députés.

Nous vous prions enfin de transmettre la présente lettre, pour information, à Monsieur le Président de la Commission de l'Environnement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.



Martine Hansen



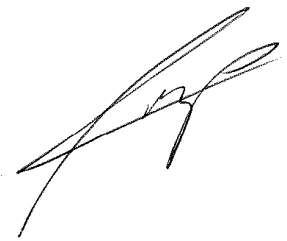
Gilles Roth



Myriam Cecchetti



Sven Clement



Fred Keup